



ATELIERS D'ART
DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 AVRIL 2018

Réforme de la formation

#BrancheMonMetierdArt

LES MÉTIERS D'ART MENACÉS : LES 7 PROPOSITIONS D'ATELIERS D'ART DE FRANCE AU GOUVERNEMENT POUR UNE OFFRE DE FORMATION PÉRENNE

Ateliers d'Art de France, syndicat national des Métiers d'Art, se mobilise fortement depuis plusieurs mois dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, présentée à la presse le 6 avril. Faute de prendre en compte les spécificités des métiers d'art, le projet actuel fragilise dangereusement la transmission des savoir-faire, et donc le développement économique des ateliers d'art. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les métiers d'art représentent un atout économique, social et culturel majeur pour nos régions et participent grandement au rayonnement de la France.

Pour impliquer davantage les professionnels dans la formation, la ministre a voulu confier cette question aux branches professionnelles. Or les métiers d'art, en dépit de leur reconnaissance en tant que secteur économique à part entière depuis la loi ACTPE du 18 juin 2014, ne disposent pas d'une branche spécifique et se trouvent de fait, exclus de la réforme.

Créer cette branche est le seul moyen de structurer ce que la loi a reconnu et de créer les conditions du développement économique du secteur, dans le respect de ses singularités.

La ministre du Travail a déclaré vouloir assurer la pérennité des métiers et leur développement. Dans le cas très particulier des métiers d'art, cette réforme aura l'effet exactement inverse. Ateliers d'Art de France lui a donc présenté des propositions concrètes, immédiatement applicables, qui prennent en compte les spécificités des métiers d'art. Le dispositif des « ateliers-écoles », déjà à l'œuvre sur les territoires, a fait ses preuves : il faut lui donner un cadre national officiel, par une volonté politique forte.

« Nos sept propositions sur la formation entrent dans le cadre de la réforme sur la réduction des branches professionnelles, qui ne prévoit pas de branche pour les métiers d'art. Or ce secteur rassemble de nombreuses entreprises, aujourd'hui éclatées dans diverses branches et filières qui ne correspondent pas à la réalité des ateliers. Les spécificités propres au champ de la création sont ignorées : les professionnels des métiers d'art attendent la création d'une branche spécifique, dans la continuité de la loi de 2014 qui les reconnaît comme un secteur global et cohérent. » explique Aude Tahon, Présidente d'Ateliers d'Art de France et créatrice textile.

L'objectif principal d'Ateliers d'Art de France

Créer le cadre officiel et national qui reconnaît la réalité du rôle essentiel des ateliers d'art dans la formation :
L'atelier-école

PROPOSITION #1

“ Intégrer l'atelier d'art dans le système de formation national pour pallier le manque de formations ”

Pour 281 métiers d'art, il n'existe que 91 filières de formation. L'atelier-école permet de compléter et pallier les contraintes du système de formation actuel en créant une offre de formation adaptée aux métiers d'art.

PROPOSITION #2

“ Associer les professionnels à la construction des référentiels de certification et de formation ”

S'appuyer sur l'expertise des professionnels en matière de savoir-faire et de gestion économique des ateliers d'art, pour construire des référentiels de formation adaptés et un référentiel de certification des ateliers-écoles.

PROPOSITION #3

“ Mettre l'atelier d'art au centre de la formation pour sa capacité à délivrer une formation complète et professionnalisante ”

86% des ateliers d'art sont des structures unipersonnelles. La connaissance de la réalité économique de l'atelier d'art, telle qu'elle s'acquiert dans l'atelier-école, doit être partie intégrante des formations.

PROPOSITION #4

“ Créer un cadre officiel plus efficace qui reconnaisse le rôle des professionnels de métiers d'art auprès des écoles/CFA ”

Les professionnels de métiers d'art sont depuis longtemps, et de plus en plus, sollicités par les écoles et les CFA pour assurer les enseignements de formations initiales ou les compléter, participer au suivi des élèves, les accueillir dans leur atelier d'art.

PROPOSITION #5

“ Développer la formation métiers d'art pour faciliter la transmission d'entreprise ”

La reprise d'entreprise dans les métiers d'art nécessite un temps de formation et d'apprentissage spécifique dans l'entreprise : les formations aux métiers d'art doivent prendre en compte ces enjeux de transmission.

PROPOSITION #6

“ Formaliser une politique nationale claire d'orientation vers les métiers d'art ”

Les métiers d'art représentent 60 000 emplois et 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel. Pour autant il n'existe aucune politique nationale d'orientation vers ces métiers.

PROPOSITION #7

“ Reconnaître les formateurs métiers d'art et valoriser leur travail de transmission ”

L'atelier-école doit permettre de créer le cadre officiel qui reconnaîtra et valorisera la mission de formation des professionnels des métiers d'art. Cette mission, aujourd'hui, s'effectue bien souvent hors de tout cadre et sans rémunération établie.

Ateliers d'Art de France a envoyé l'ensemble de ces propositions à la ministre et souhaite organiser une rencontre prochainement. Le syndicat remettra également un dossier technique global à la ministre ces prochaines semaines.



Marit Kathriner, céramiste, Saint-Denis-de-Jouhet (Indre) © Gilles Leimdorfer



Thierry Martenon, sculpteur sur bois, Entremont-le-Vieux (Savoie) © Gilles Leimdorfer

À PROPOS DES MÉTIERS D'ART

Part essentielle de l'économie de la création, les métiers d'art rassemblent en France 60.000 emplois et génèrent un chiffre d'affaires de 8 milliards €. Les métiers d'art sont la deuxième source (devant le luxe et la mode) des 40.3 milliards d'euros apportés à l'économie française par le rayonnement culturel des territoires*. Ils ont obtenu ces dernières années des avancées légales majeures, avec notamment la reconnaissance d'un secteur économique global et cohérent composé de 281 métiers. Ces 281 métiers d'art sont répartis en 16 domaines d'activités et se caractérisent par :

- La maîtrise de gestes, de techniques et de savoir-faire complexes en vue de la transformation de la matière.
- Les œuvres sont créées et réalisées intégralement dans l'atelier, en pièces uniques ou en petites séries.
- Les créations révèlent toute la personnalité des ateliers d'art dont elles sont issues.

À PROPOS D'ATELIERS D'ART DE FRANCE

La mission d'Ateliers d'Art de France est de faire connaître le rôle et la place des métiers d'art dans notre société. Syndicat professionnel des métiers d'art, il fédère plus de 6.000 professionnels sur le territoire national. Il représente, défend les métiers d'art et contribue au développement économique du secteur, en France et à l'international. Pour cela, Ateliers d'Art de France :

- S'engage pour la structuration professionnelle des métiers d'art. En 2014, la reconnaissance officielle des métiers d'art dans la loi Artisanat, Commerce et TPE en tant que secteur économique à part entière a posé un premier jalon. Depuis, Ateliers d'Art de France continue son combat et se fait aujourd'hui l'ambassadeur de la création d'une branche professionnelle des métiers d'art.
- Promeut les métiers d'art et les créations, à travers l'organisation de salons et d'événements internationaux (comme le salon MAISON&OBJET *, Révélation ou le Salon International du Patrimoine Culturel) et l'animation d'un réseau de 6 lieux de vente à Paris et en région, dont EMPREINTES, plus grand concept store des métiers d'art d'Europe et 1ère plateforme de vente en ligne.
- S'investit dans le rayonnement culturel des métiers d'art, notamment via la création des Editions Ateliers d'Art de France et l'organisation du Festival International du Film sur les Métiers d'Art.

Fédérateur, lanceur de débats et ferme défenseur des ateliers, au service du patrimoine et de la création, Ateliers d'Art de France est un lieu d'échange des professionnels de métiers d'art avec les institutionnels, les pouvoirs publics et la société.

*source : rapport "L'apport de la culture à l'économie de la France", Ministère de la Culture, décembre 2013

#AVENIRPRO
#ATELIERECOLE
#BRANCHEMONMETIERDART



ateliersdart.com

Pour consulter la synthèse complète envoyée au ministère :

CONTACTS PRESSE

SHADOW COMMUNICATION

SARAH AOUN - M +33(0) 6 28 40 66 54 - sarahaoun@shadowcommunication.fr
AURÉLIE VINZENT - M +33(0) 6 58 66 80 49 - aurelievinzent@shadowcommunication.fr